

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 11 JUIN 2015, À 19 H 00

Tél. : 03.86.33.40.46
Fax : 03.86.32.45.73
Mercredi de 15 h à 17 h
Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Membres présents : Madame MILLEREAUX Monique (Maire), Madame DUCHENNE Karine, Monsieur CULLIERE Jean-Paul (Adjoints), Mesdames LEBIGRE Natacha, ROUX Isabelle, TARRINHA Nathalie, Messieurs, MILLEREAUX Vincent, OLIVETTI Gilbert (Conseillers Municipaux).

Absents excusés : Messieurs AMICHAULT Jean-Claude, CULLIERE Nicolas (pouvoir à CULLIERE Jean-Paul)

Secrétaire de séance : DUCHENNE Karine

-
- 1°) Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal
 - 2°) Suivi des demandes d'urbanisme (CU – DP – PC)
 - 3°) Compte rendu des différentes commissions
 - 4°) Indemnité trésorier comptable
 - 5°) Courrier Association Cora (fin de bail)
 - 6°) ONF (projet travaux)
 - 7°) Répartition du FPIC 2015
 - 8°) Subvention abri de bus La Jarrie/Lac Sauvin
 - 9°) Choix des entreprises travaux 2015
 - 10°) Aménagement terrain de boules (terrain de foot)
 - 11°) Questions diverses

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Courrier de Monsieur TOULME et Monsieur BREBION (locataires du presbytère).
- Fin du contrat de François IPPOLITO.
- Recettes et dépenses du vide-grenier.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Madame le Maire ouvre la séance du Conseil à 19 heures 00.

1°) Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal

Le dernier compte rendu du conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

2°) Suivi des dossiers d'autorisation de voirie (CU – DP – PC)

CU – Néant

PC – Néant

**DP – Demande de Mr Pelloile pour la construction d'un abri de jardin en bois
Autorisation pour Mr Giraudot pour le changement d'un portail**

3°) Suivi des commissions

- **Spectacle de Noël** pour les enfants : celui-ci se déroulera à Montillot et sera suivi d'un goûter.
- **Accessibilité** : l'agenda d'accessibilité programmée devra être déposé en préfecture pour le 27/09/15, engageant la commune à réaliser les travaux dans un délai de 3ans renouvelable 2 fois.
- **PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)** : réunion d'informations
- **Voirie** : La CCAVM souhaite revoir ces statuts car le coût de la voirie intercommunale est trop couteux. Une réflexion est en cours.
- **Communes nouvelles** : une réunion d'information a eu lieu à Avallon organisée par mairie-conseils

4°) Attribution d'indemnités de budget à Madame FABRE, Comptable du Trésor Public

Madame le Maire donne lecture d'un courrier reçu de la Trésorerie concernant les indemnités de budget à allouer, comme chaque année, au comptable.

Le conseil accepte à l'unanimité l'attribution de cette indemnité à Madame FABRE au taux maximum et pour la durée du présent mandat municipal.

5°) Courrier Association Cora (fin de bail)

Suite à un courrier du 27 Avril 2015, cette association nous informe de leur intention de résilier le bail de location pour le local situé 1 rue du pont à Saint-Moré. Cette résiliation prendra effet le 31 Juillet 2015. Le conseil municipal propose de visiter ce local pour définir ce qu'il conviendra d'en faire.

6°) ONF (projet travaux)

Demande de cloisonnement des parcelles 22 et 23 (environ 18 ha) qui seraient plus accessibles aux affouagistes que la parcelle 11 (forte pente). Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité Voir la possibilité de vendre la parcelle 11 ?

7°) Répartition du FPIC 2015 (Fond de Péréquation des ressources intercommunales et communales)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, opte pour le reversement de droit commun pour un montant de 5936 € à percevoir.

8°) Subvention abri de bus La Jarrie/Lac Sauvín

La municipalité d'Arcy/Cure demande une subvention pour l'achat d'un abri-bus qui sera situé au hameau de La Jarrie et du Lac Sauvín.

Le conseil accepte de verser une subvention de 400 euros.

9°) Choix des entreprises pour les travaux 2015

Rue du Vollot (écoulement eaux pluviales)

Madame le Maire précise que les travaux de voirie concernant l'écoulement des eaux pluviales rue du Vollot prévus en 2013 sont toujours en attente de l'enveloppe parlementaire. Un courrier a été adressé au ministre de l'intérieur le 19 Mai 2015. Le montant des travaux étant de 10 951,29 euros. Les travaux seront prévus courant Août/Septembre 2015

Voirie route de Précy (arrasement et réparation de la chaussée) :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, attribue le marché à l'entreprise LEMOINE pour un montant TTC de 2334 euros.

Toiture du garage communale (réfection complète) :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, attribue le marché à l'entreprise Vincent MILLERAUX pour un montant TTC de 8 354,40 euros. Les travaux seront réalisés au plus tard à la fin du 1^{er} semestre 2016

Eclairage de l'abri-bus :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, attribue le marché à SDEY pour un montant de 3819,51 euros.

Mise aux normes de l'électricité et Consuel pour le gîte (1 rue du pont, association camp de cora)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, attribue le marché à la société CBE pour un montant TTC de 2355,10 €.

Clôture du château d'eau :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, attribue le marché de la clôture à la SARL MARECHAL pour un montant TTC de 1519,56 € et le marché pour la barrière à la société MAZERON pour un montant TTC de 361,20 €.

Aire de jeux – mobilier :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, attribue le marché à la société RONDINO pour un montant TTC de 5741,28 €.

Aire de jeux – Création du bac à gravier (40m²) :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, attribue le marché à la société WALLE pour un montant TTC de 2484 €.

Concernant l'aire de jeux, les agents communaux feront le scellement et le montage des jeux.

Les élus chargent Madame Le Maire de demander des subventions pour ces différents travaux.

10°) Aménagement terrain de boules (terrain de foot)

Ce terrain a besoin d'être rénové (pose de rondins en bois et ajout de sable).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette rénovation.

11°) Courrier de Monsieur TOULME et Monsieur BREBION (locataires du presbytère).

Suite à un courrier en date du 8 Juin 2015, ces locataires demandent une révision du loyer. Vu l'aspect atypique de cette habitation, le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte celle-ci. A partir du 1^{er} juillet 2015, le loyer sera de 650 € (contre 750 € prévu dans le bail initial). Bien entendu celui-ci subira la hausse annuelle légale tous les ans à la même date.

12°) Contrat aidé de François IPPOLITO

Le contrat aidé de l'employé communal se termine en Juillet 2015. Une promesse d'embauche a été faite il y a un an. Madame Le Maire prendra rendez-vous avec Pole Emploi pour savoir s'il est possible de reconduire ce contrat aidé.

13°) Recettes et dépenses du vide-grenier.

Les dépenses sont de 1158,29 €. Les recettes sont de 2476,63 €. Les bénéficiaires sont de 1318,34 €. Le conseil municipal remercie toutes les personnes qui se sont associées à la réussite de cette manifestation.

14°) Questions diverses

Madame le Maire informe les élus du mariage de Vincent Millereaux le 8 août 2015. Compte tenu de ses obligations extérieures et de l'absence des adjoints, Monsieur Gilbert Olivetti aura à sa charge la célébration de ce mariage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Vu par Nous, le Maire de Saint-Moré, pour être affiché le 17 juin 2015 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 Août 1884.


Le Maire,
Monique MILLEREAUX